

Santé au travail : passez à l'action !



+ **COVID-19**
Reportez-vous
à l'outil **Plan
d'actions
Covid-19**



LA SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE PASSE PAR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

Horaires décalés liés aux gardes de nuit, exigences des clients, travail en extérieur : les vétérinaires sont confrontés à de nombreux défis. Ces contraintes ne doivent pas faire oublier la santé et la sécurité des personnes de l'équipe.

Pour chaque accident, pour chaque maladie professionnelle, ce sont le fonctionnement et la rentabilité de votre cabinet qui sont touchés.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont encore nombreux dans le secteur vétérinaire. L'analyse des risques propres à votre établissement permet la mise en place de mesures de prévention adaptées.

DANS VOTRE PROFESSION :

30 000

JOURNÉES PERDUES PAR AN

64 %

DES ACCIDENTS LIÉS
AUX **AGRESSIONS PAR
DES ANIMAUX**

19 %

LIÉS AUX
**MANUTENTIONS
MANUELLES**

EN MOYENNE :

43

JOURS D'ARRÊT PAR
ACCIDENT DU TRAVAIL

122

JOURS D'ARRÊT
PAR MALADIE
PROFESSIONNELLE



Source : Cnam

LES PRINCIPAUX RISQUES



AGRESSIONS PAR DES ANIMAUX



MAL DE DOS

PASSEZ À L'ACTION

↓ **Interrogez le propriétaire au sujet de son animal (peur, agressivité) pour remplir la fiche médicale et consultez-la avant l'examen**

- Informez les propriétaires sur les méthodes permettant d'éviter que leur animal soit agressif en consultation.
- Utilisez tout moyen de contention adapté à l'espèce : muselières, liens, couvertures, sacs de contention, pinces mouchette, lassos, barrières à césarienne, etc., et, si besoin, utilisez les moyens de sédation.
- Formez le personnel aux techniques d'approche et de contention.
- Fournissez et faites porter des gants (notamment en cuir) selon le type d'animal.

↓ **Choisissez des équipements adaptés pour limiter les manutentions**

- Installez des tables mobiles à hauteur réglable.
- Mettez à disposition des brancards, des chariots, des diables et des moyens de levage.
- Formez l'équipe aux techniques de portage des animaux et de manutention des objets.
- Positionnez les équipements informatiques de façon à éviter les postures contraignantes.



ACCIDENTS DE LA ROUTE

↓ Organisez la maintenance préventive du véhicule et de ses équipements

- Équipez le véhicule d'une cloison séparant le chauffeur de l'arrière et fixez les aménagements permettant de caler le matériel .
- Effectuez les réglages adaptés au conducteur (volant, siège, rétroviseurs, etc.).
- Planifiez et organisez les déplacements qui peuvent l'être.
- Proscrivez l'utilisation du téléphone lors des phases de conduite.
- Préférez un GPS à commande vocale et lisible facilement.



RISQUES CHIMIQUES

↓ Repérez les produits chimiques (pictogrammes, fiches de données de sécurité) et les médicaments

- Substituez aux produits les plus dangereux des produits qui le sont moins.
- Organisez le stockage des produits chimiques dans une zone dédiée (produits désinfectants, de nettoyage, etc.).
- Ventilez les locaux afin d'extraire les polluants.
- Formez l'équipe à la manipulation des produits et à l'évacuation des déchets.
- Portez et faites porter des équipements de protection individuelle adaptés (gants, lunettes, etc.).

DE BONNES RAISONS POUR AGIR

En améliorant la sécurité et les conditions de travail, vous :

- préservez votre santé et celle de vos salariés ;
- réduisez l'absentéisme et ses conséquences ;
- rendez le métier plus attractif ;

- améliorez la qualité de vos services ;
- De plus, vous vous mettez en conformité avec les exigences réglementaires.



NON



OUI

- Les actions de prévention ne sont pas forcément coûteuses.
- Les accidents et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité.

- Des solutions simples, éprouvées et efficaces existent.
- Élaborer ces solutions avec votre équipe est la garantie d'une bonne mise en œuvre.

DES SOLUTIONS POUR AGIR

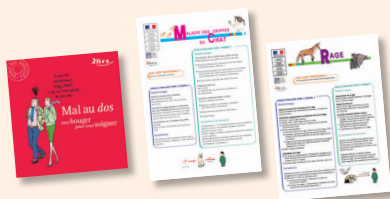
→ Un outil en ligne adapté à votre métier pour :

- évaluer les risques professionnels ;
- réaliser et mettre à jour votre **document unique** ;
- mener des actions de prévention dans votre entreprise.



→ Une sélection de publications

(fiches pratiques, brochures, dépliants, etc.).



 www.inrs.fr/veterinaires

→ Un accompagnement et des aides financières pour la mise en œuvre d'actions de prévention.

 www.ameli.fr/veterinaires



En partenariat avec :



**Institut national de recherche
et de sécurité pour la prévention
des accidents du travail
et des maladies professionnelles**
www.inrs.fr



**Assurance Maladie -
Risques professionnels**
www.ameli.fr/entreprise